

Le Collectif du Restic envoie un questionnaire pour les départementales

Quel est l'objectif du collectif, à travers l'envoi de ces questionnaires ?

Le Conseil Général du Finistère finance le projet de voie de liaison Kergaradec-Spernot entre la RD112 et la RD205 à Brest-Lambézellec, qui doit passer par la Vallée du Restic, à 45%. L'objectif avec ce questionnaire que nous envoyons aux candidats aux élections départementales est de savoir si, étant élus, ils seraient d'accord pour faire évoluer le projet. Nous avons d'ores et déjà quelques réponses. Après compilation, elles seront présentées à la presse avant les élections.

Justement, où en est-on du projet ?

Un premier barreau de route est actuellement en cours de réalisation. Pour l'instant, cela ne pose pas trop de problèmes, même si ce sont quelques hectares de terres qui auraient pu être dédiées à de l'agriculture de proximité qui ont été utilisés. Le chantier dans la vallée du Restic pourrait démarrer en 2016 ou 2017. En Janvier, Brest Métropole a donné son feu vert pour l'acquisition de trois parcelles et parties de parcelles dans la vallée. Les propriétaires ne devraient pas être y être opposés, car ce sont des terrains en friche.

Nous avons également toujours des recours en cours.

L'instruction du recours de mai 2012 contre l'arrêté d'utilité publique, qui est un arrêté préfectoral, est désormais close. Nous attendons le jugement. Nous avons aussi déposé un recours contre les dérogations autorisées par la préfecture sur les espèces protégées. L'instruction est là toujours ouverte.

Quelles sont les actions que mène le collectif ?

Depuis les actions en justice, la mobilisation est un peu en baisse. Mais nous sommes encore présents, et nous occupons toujours un terrain sur une parcelle dans la vallée. Nous y croyons toujours, notamment concernant le recours sur les espèces protégées. Le projet peut encore être retardé.

Le questionnaire peut être [téléchargé ici](#)

Un questionnaire sur la centrale à gaz de Landivisiau

Le Collectif Gaspere (Garantir l'Avenir Solidaire par l'Autonomie Régionale Energétique), qui combat le projet d'implantation d'une centrale à gaz à Landivisiau et ailleurs, envoie lui aussi un questionnaire aux candidats aux élections départementales, pour répondre à la question suivante : « Pour prendre le temps de mettre à jour le pacte électrique breton, pour mettre en place une véritable concertation et un débat public, si vous êtes élu(e), êtes-vous prêt(e) à intercéder auprès des instances de l'Etat pour demander un moratoire sur le projet de CCCG (Centrale à cycle combiné gaz, ndlr) ? ».

Les candidats sont invités à rendre leur réponse publiquement, et à en débattre le jeudi 12 mars 2015 à 20h30,

Salle Polyvalente de Saint-Thonan.

Le questionnaire envoyé par Gaspare est [disponible ici](#)